

SESSION 2011

**CAPES
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : ARTS PLASTIQUES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire est rigoureusement interdit.

Les matériels et matériaux usuels du dessinateur (éviter les matériaux et produits à séchage lent) sont autorisés.

Le fixateur est autorisé à la condition expresse qu'il s'agisse de fixateur liquide passé au vaporisateur ou au pulvérisateur et non de bombe aérosol.

L'utilisation de baladeurs pendant les épreuves est interdite.

Il est rappelé que pour des raisons de sécurité, les produits et matériel suivants sont interdits : bombes aérosols et appareils fonctionnant sur réserve de gaz, appareils à production de flammes vives, acides, produits chimiques volatils, inflammables ou toxiques. Sont également interdits les matériels bruyants, notamment les scies sauteuses ou perceuses (en revanche les sèche-cheveux sont autorisés).

Les matériels photographique, vidéo, informatique et de reprographie sont autorisés, mais la responsabilité de leur utilisation et de leur bonne marche incombe au candidat. Il ne sera fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel.

Support de présentation de format grand aigle.

Planche à dessin pour format grand aigle.

Le commentaire composé doit être rédigé à la main.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

DOCUMENTS

Document N°1 :

Jacques-Louis DAVID, *Les licteurs rapportent à Brutus les corps de ses fils*, Salon de 1789, huile sur toile, 323 x 422 cm, Musée du Louvre, Paris.

(Document extrait de Werner Hofmann, *Une époque en rupture : 1750-1830*, collection L'Univers des Formes, éditions Gallimard, 1995, p. 235)

Document N°2 :

Man Ray, *Sans titre*, 1933, photographie, tête de Man Ray entourée d'objets surréalistes dont *Indestructible Object*, l'ampoule, le bilboquet, la main de plâtre, le polyèdre : une des versions pour la couverture de *Man Ray, Photographies 1920-1934*, éd. James Thrall Soby, Cahiers d'Art, Paris, 1934.

(Document extrait du catalogue de l'exposition *Man Ray photographe*, décembre 1981-avril 1982, Musée National d'Art Moderne, Centre Georges Pompidou, p. 133)

Document N°3 :

Louis-Sylvestre GASSE, *Élysée ou cimetière public*, Grand Prix de Rome 1799, encre de chine et aquarelle, 47 x 66 cm, Paris, École nationale supérieure des Beaux Arts.

(Document extrait du N° 73 de la revue *F.M.R.*, Franco Maria Ricci éditeur, 1998, p. 40)

COMMENTAIRE COMPOSÉ

En vous appuyant sur une analyse précise des trois documents, vous interrogerez la singularité des mises en scène proposées.

RÉALISATION BIDIMENSIONNELLE

En vous appuyant sur les procédés de mise en scène identifiés dans les trois œuvres reproduites, vous réaliserez sur format grand aigle une production plastique bidimensionnelle qui mettra en évidence un parcours visuel.





